

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 2 DECEMBRE 2022

La Première Ministre l'a annoncé dans un entretien au *Parisien* ce 1^{er} décembre 2022 : les « concertations » entre gouvernement et organisations syndicales sur les retraites entrent dans la dernière ligne droite. Le texte doit être présenté à la représentation nationale à partir du 15 décembre. **Petite anomalie : les praticiens hospitaliers : médecins, pharmaciens, dentistes ne sont pas associés à cette concertation.**

Déjà, lors des discussions de 2019, il avait fallu taper du poing sur la table pour que les praticiens hospitaliers soient conviés à une rencontre avec le secrétaire d'Etat chargé de la réforme des retraites – à l'époque, sous la houlette du Ministre de la Santé.

Le Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes-Réanimateurs, Elargi aux autres spécialités (SNPHARE) et son intersyndicale Action Praticiens Hôpital (APH) ont chacune écrit en novembre au Ministre du Travail et au Ministre de la Santé et de la Prévention pour avoir connaissance du rapport issu des premières concertations de cette nouvelle séquence, et pour connaître les modalités suivant lesquelles les concertations auraient lieu avec les représentants des professionnels médicaux hospitaliers. APH et le SNPHARE ont demandé à être entendus par le gouvernement et être parties prenantes de ces discussions. Ces courriers sont restés lettre morte.

Le SNPHARE et APH rappellent que des points très spécifiques de la retraite doivent être pris en compte pour les praticiens hospitaliers, notamment :

- **la prise en compte de la pénibilité liée à la permanence des soins**
- **la retraite hospitalière des professionnels hospitalo-universitaires**

A l'heure où les moyens syndicaux alloués aux syndicats représentant les praticiens hospitaliers sont réduits à peau de chagrin, avec la bénédiction du Conseil d'Etat,

A l'heure où plus aucune concertation n'a été organisée avec les praticiens depuis mars 2022, alors que la perte d'appétence des carrières médicales hospitalières a été mise en lumière cet été aux urgences, cet automne en pédiatrie, et de manière générale tout le temps et dans toutes les spécialités,

A l'heure où le gouvernement vante le dialogue social avec les syndicats sur le sujet des retraites,

le SNPHARE et Action Praticiens Hôpital, de toute urgence,

- **demandent à être enfin intégrés aux concertations d'un sujet qui concerne l'ensemble des salariés**
- **sollicitent une concertation bilatérale avec le Ministère du Travail sur le sujet des retraites des professionnels médicaux hospitaliers et hospitalo-universitaires**

Contact :

Dr Eric Le Bihan, président SNPHARE, eric.lebihan@snphare.fr 06 99 39 20 64

Dr Jean-François Cibien, président APH, jf.cibien@sudf.fr 06 07 19 79 83

Dr Carole Poupon, vice-présidente APH, présidente CPH carole.poupon@aph-france.fr 06 76 36 56 67

Dr Yves Rébufat, président exécutif Avenir Hospitalier, yves.rebufat@snphare.fr 06 86 87 62 76